

Thème - Actualité de la SAS

Date : Vendredi 7 novembre 2025 de 14h à 17h

Lieu : Visio

Pré-requis : être avocat, connaissances de base de la matière ciblée / **Niveau :** 2

Objectifs :

- *Mettre à jour ses connaissances*
- *Identifier les enjeux actuels et sensibles*
- *Connaître les dernières actualités législative et jurisprudentielle*

Méthodes mobilisées :

➤ **Programme :**

I. Actualité législative :

impacts de l'ordonnance portant réforme des nullités en droit des sociétés sur la SAS

II. Actualité jurisprudentielle

➤ **Moyens pédagogiques :** Support

➤ **Modalités d'évaluation finale :** un questionnaire d'auto-évaluation est proposé en fin de formation afin de mesurer l'évolution des compétences et des acquis de chaque apprenant.

Intervenant

Elsa GUEGAN, Professeure à l'Université de Poitiers

Informations importantes :

- **Date limite des inscriptions :** 15 jours au plus tard avant la formation (les séances sont susceptibles d'être annulées faute d'un nombre de participants suffisant)
 - **Tarifs :** Avocats ayant plus de deux ans d'exercice : 85€ la demi-journée de formation (hors abonnement) et 45€ pour les avocats « jeune Barreau »
- Les inscriptions peuvent s'effectuer sur notre site internet www.avocats-ecoa.fr ou par voie postale en nous adressant le bulletin d'inscription à la formation, la copie de l'attestation de versement à l'URSSAF au titre de la formation professionnelle pour l'année 2024 ainsi qu'un chèque de règlement libellé à l'ordre de l'ECO A. Toute annulation doit être adressée par écrit au plus tard 4 jours ouvrés avant le début de la formation. Aucun chèque ne sera remboursé après la clôture des inscriptions.